

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane

Evacuation sanitaire par voie aérienne prescrite par votre médecin *Quelques informations d'ordre général*

1. Le dossier constituant la demande d'évacuation sanitaire élaborée par votre médecin doit être mis dans la boîte aux lettres de la Direction Régionale du Service Médical (DRSM) située à l'adresse de la CGSS Guyane.
2. Ce dossier est alors instruit par la DRSM :
 - a. Soit cette demande recueille un **avis médical défavorable**, et dans ce cas vous recevrez une notification de refus d'ordre médical comprenant notamment les voies de recours que vous pourrez alors exercer,
 - b. Soit cette demande recueille un **avis médical favorable**, et dans ce cas le dossier est communiqué pour instruction directement par la DRSM au service administratif compétent de la CGSS Guyane : le service « ASS/Cures/EVASAN ».
3. Le dossier est alors instruit par le service « ASS/Cures/EVASAN » :
 - a. Soit cette demande recueille un **avis administratif défavorable**, et dans ce cas vous recevrez une notification de refus d'ordre administratif comprenant notamment les voies de recours que vous pourrez alors exercer,
 - b. Soit cette demande recueille un **avis administratif favorable** et dans ce cas :
 - ✚ vous serez contacté par téléphone une première fois afin :
 - de vous informer de l'accord donné à votre demande
 - de vous demander de procéder à la réservation de votre billet d'avion puis de transmettre le support de cette réservation au service « ASS/Cures/EVASAN de la CGSS.
 - le cas échéant, de vous demander de fournir toutes pièces indispensables au dossier (exemple : convocation médicale justifiant le transport sanitaire aérien qui n'aurait pas été fournie)
 - ✚ vous serez contacté par téléphone une seconde fois afin de vous proposer de venir récupérer votre dossier comprenant notamment le bon de transport qui vous permettra de bénéficier du transport sanitaire aérien, ainsi que les autres pièces originales du dossier.

Il est donc impératif que votre dossier initial comprennent toutes vos coordonnées et notamment le numéro de téléphone sur lequel vous serez immédiatement joignable